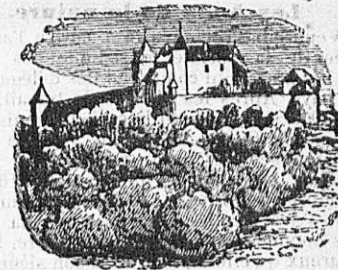




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moynnant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8⁴⁵ 11⁴⁷ (d.j.f. 15⁵²) 16¹⁰ 20²² (d.j.f. 22²⁷) - BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵² (10⁰⁰) 13⁰⁸ 18⁵⁰ (20⁰⁰)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

Réflexions publiques.

« On n'a pas le droit d'exiger la conscience de celui à qui l'on refuse la liberté. »

Mme Swetchine.

Il est toujours pénible d'avoir à mener une discussion publique sur les faits et gestes d'une autorité légalement établie et qui bénéficie dans le cadre de son pays de l'influence et du prestige que confère le sentiment d'appartenir à la majorité. Parfois, cependant, c'est faire œuvre utile que de considérer une situation franchement, sous tous ses angles, en faisant abstraction des raisons politiques et des intérêts particuliers.

C'est dans ce sens que nous entendons écrire les quelques lignes que voici. Et si nous avons cité le proverbe russe qui fut dicté jadis par l'attitude des princes de Romanof au généreux écrivain qu'accueillirent au début du XIX^{me} siècle les Salons parisiens, c'est qu'on sent sous les mots s'accuser un réalisme dont notre ère d'après-guerre a recueilli précieusement l'héritage.

L'affaire de Châtel est regrettable en elle-même, bien qu'elle mette heureusement à jour cet état de guerre latente qui, depuis un certain nombre d'années, met aux prises les communes fribourgeoises et l'Etat. La guerre a réveillé les instincts les plus violents de la liberté. L'après-guerre a fait naître la crise économique qui aiguise, elle, les appétits et les rancœurs. Il n'y a rien là de surprenant, et il faut seulement les rouages sociaux s'adaptent à la nouvelle machine, que l'on desserre les liens, que l'on lâche un peu la bride et que l'on comprenne en haut lieu que rien ne sert de parler fort puisqu'on va à l'encontre d'un esprit public décidé et solidement ancré dans le sentiment de ses nouveaux droits.

« Le peuple le plus libre n'est-il pas celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par le travail ? »

Et n'est-ce pas d'heureux augure que l'on aperçoive jusque dans les couches populaires s'éveiller un intérêt nouveau pour tout ce qui concerne les choses de la collectivité? Rien ne froisse autant le sentiment populaire d'aujourd'hui que de sentir peser sur le pays un joug injustifiable et des méthodes gouvernementales qui paraissent à droit ou à tort une tutelle imposée à un mineur.

Pourquoi, lorsque « la patrie n'est pas en danger », ne pas écouter la voix du peuple? Nous ne nous expliquons une aussi regrettable attitude que par la présence au sein de l'autorité d'influences occultes que l'on n'ose présenter au grand jour et que l'on masque maladroitement par un labyrinthe de raisons que la raison ne connaît pas. On s'est trompé sur la chasse. Va-t-on commencer une nouvelle expérience et amener le peuple et les communes à user des nouveaux droits qu'ils possèdent en matière législative par des provocations dangereuses? Ce n'est pas le rôle de l'Etat, et l'on s'est aperçu, dernièrement, que les masses électorales fribourgeoises ne se laissent plus conduire aussi docilement et ne se gênent pas de contredire des mandataires qui ne les ont point comprises.

« La colère est toujours déplacée, surtout lorsqu'on cherche la vérité, parce qu'elle la trouble et l'obscurcit ». Ainsi pensons-nous que le langage de certains journaux qui recourent immédiatement au vocabulaire des grands jours rend un mauvais service à la chose publique. Et cet air de « grande dame » indignée que l'on prend dans certains milieux provoque le sourire, parce qu'il rappelle des temps qui ne sont plus. Au contraire, on se demande quelle est cette autorité inabordable qui se retranche derrière les marches d'un trône éblouissant. Nous avons toujours parlé et écrit en faveur du respect dû à l'autorité. Mais nous pensons que ce respect ne doit point aller

et ne va point jusqu'à s'imposer le silence quand il faut parler et se mettre à genoux quand il faut demeurer debout.

Il est peut-être désagréable à une autorité de recevoir une lettre ouverte, mais a-t-on le droit de se plaindre si l'on a tout fait pour la provoquer? Nous avons le sentiment certain que le procédé exclusiviste qui a rencontré le tollé absolu du conseil communal d'un chef-lieu de district fribourgeois au sein duquel se rencontrent trois partis constitue une erreur. Et l'exemple donné par la commune de Châtel portera ses fruits. Que l'on ne s'y trompe point.

Celui ou ceux qui n'ont pas compris la portée d'un acte inamical à l'égard d'une commune qui a pourtant voix au chapitre et droit à se faire entendre dans la chose publique ne devraient pas avoir honte d'avouer leur tort, car faire de pareils aveux c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier.

A une heure où il importe de tout éviter pour ne pas attiser le mécontentement latent au sein des masses, ne conviendrait-il pas, lecteurs, qu'il est surprenant de voir poser en haut lieu des actes aptes à susciter inutilement le ressentiment populaire?

Ce qu'exige aujourd'hui le peuple (et il peut exiger puisqu'il est souverain), c'est de l'administration, dans les affaires, et non de la politique. Cette dernière a déjà fait perdre au haut canton, à la Gruyère et à la Veveyse particulièrement, les ressources et les avantages du Vevey-Bulle-Thoune. Il serait heureux qu'on ne poussât pas plus loin le système en compliquant une situation qui l'est déjà suffisamment.

LA SAFFA

Cortège de la Saffa.

On a vu à Berne, en ces dernières années, une série de magnifiques cortèges. Celui de la Saffa sera digne des autres par son originalité et sa variété. Le 25 et le 26 août, samedi après-midi à 2 heures et dimanche matin à 10 heures, il se développera en partant de la Fosse aux Ours, et en passant par la Gerechtigkeitsgasse, Kramgasse, Marktasse, Spitalgasse, Schauptplatzgasse, Bundesplatz, Bundesgasse, Hirschengraben, Schanzengasse, Länggassstrasse, Mittelstrasse, Neubrücke pour aboutir à l'Exposition. Il présentera ainsi d'avance un aperçu de la richesse d'idées et de travaux qui composera l'Exposition nationale du travail féminin. 1200 personnes figureront dans les 12 groupes (Economie domestique; Agriculture et jardinage; Arts et Métiers et arts appliqués; Beaux-arts, comprenant la peinture, la sculpture, l'architecture; Travail à domicile, Industrie; Commerce et professions diverses; Sciences, littérature, musique; Education; Travail social; Hygiène; Exposition rétrospective) et feront voir de diverses façons les joies et les peines dans la vie des femmes. Il y aura plus de 600 costumes venant des vallées reculées et des campagnes de la Suisse. Des tribunes commodes telles qu'on en a eu partout pour de pareilles occasions et qui ont rendu de grands services seront certainement bien garnies. Les places de ces tribunes seront de fr. 3.— et 2.— (numérotées) et de 0.50 ct. (debout derrière les places assises). On peut les retenir à partir du 13 août au Secrétariat de la Saffa, Amthausgasse 22, Berne. L'envoi des cartes se fera ou bien contre remboursement ou contre versement préalable du montant au compte de chèques postaux du comité de cortège III-4635 Prière d'ajouter les frais de port.

Le clou de la Saffa.

C'est le soir que l'Exposition se montrera dans tout son éclat. Tandis que les visiteurs de la journée se disperseront dans diverses directions, de nouveaux visiteurs seront attirés par le bel éclairage des jardins et des bâtiments. Concerts, cinémas, représenta-

tions diverses leur offriront des distractions. Ceux qui préféreront être à l'abri de la foule choisiront une petite table dans un coin tranquille. Il y aura pour tous les goûts.

Le soir, à l'Exposition, sera certainement le clou de la Saffa.

Les cartes permanentes de la Saffa.

Nous nous demandons si l'on sait vraiment combien les cartes permanentes de la Saffa sont bon marché? 8 fr. seulement. C'est peu en comparaison de tout ce que cette grande entreprise féminine offre au regard et à l'esprit. C'est peu aussi par rapport à d'autres expositions. Les cartes permanentes de la dernière exposition d'agriculture étaient du même prix, mais cette dernière ne durait que trois semaines, tandis que la Saffa en comprendra 5, avec 6 dimanches.

Les visiteurs de l'Exposition nationale de 1914 se rappellent sans doute que les cartes permanentes ne furent échangées que plusieurs jours après l'ouverture. C'est qu'au dernier moment les demandes affluèrent de servir tout le monde en même temps; on se figure l'impatience et la nervosité de ceux qui attendaient leurs cartes.

Afin d'éviter de tels inconvénients, on est prié de commander dès à présent les cartes permanentes au bureau de la Saffa, Amthausgasse 22, afin qu'on puisse s'en servir dès le premier jour.

Réduction de prix sur les billets de chemins de fer.

Les billets de simple course comptent comme aller et retour pour les visiteurs de l'Exposition, entre le 24 août et le 2 octobre, avec un arrêt de 6 jours à Berne.

Même réduction pour les exposants, du 14 août au 4 octobre avec arrêt de 52 jours.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Ce qui se passe en Allemagne.

A l'heure où nous écrivons, le cabinet allemand, présidé par M. Müller, est presque certainement devant le Reichstag en accusé, attendant la condamnation ou l'acquiescement.

C'est par ses propres pairs que sera jugé le ministre Müller. L'enjeu de la discussion est la construction d'un croiseur cuirassé de 10.000 tonnes, pour laquelle l'ancien parlement avait voté un crédit de cinq cent millions de francs. L'heure de la réalisation étant arrivée, le cabinet a été appelé récemment à prendre position au sujet de cette dépense, en faveur de laquelle populistes et catholiques étaient acquis. Les membres socialistes du gouvernement se sont ralliés au vœu de leurs collègues, en se retranchant, pour leur défense devant le parti, derrière la décision prise avant leur arrivée au pouvoir par le Reichstag. On a d'ailleurs l'impression qu'ils ne voyaient personnellement pas beaucoup d'objections à la construction de cette unité, car il faut se rappeler que le socialisme allemand qui s'attache peut-être sincèrement à l'amélioration du sort des classes laborieuses, ne va pas jusqu'à « mettre en danger la sécurité du pays », et une entorse aux principes ne les gêne pas, lorsqu'il s'agit de la réalisation de la Grande-Allemagne.

Seulement, au sein du parti, il se trouve des hommes qui veulent sauver la face de l'Internationale et faire bonne figure devant elle. A quelques jours du Congrès de Bruxelles, il s'agirait cependant mal à la social-démocratie d'oublier ce qui fut dit et de se rallier au militarisme que ses délégués ont si vigoureusement dénoncé. La construction d'un cuirassé va à l'encontre du désarmement. Nous ne voyons pas qu'elle constitue une menace pour la paix de l'Europe, mais nous sommes curieux de savoir de quelle façon l'on va la marier avec le programme de l'Internationale. De deux choses, ou les socialistes du Reich seront logiques avec eux-mêmes et refuseront de se rallier à cet armement, et alors le cabinet Müller n'aura plus qu'à se retirer, ou l'on cherchera un palliatif, et la joie bruyamment exprimée dans le mon-

de de gauche à l'avènement au pouvoir de la social-démocratie en sera considérablement atténuée.

Quoi qu'il en soit, une crise ministérielle à Berlin serait en ce moment un fâcheux incident, d'autant plus que l'on ne comprend pas de quelle façon elle pourrait être résolue, la ténacité et le morcellement des partis ne permettant aucune coalition viable et assurée au Reichstag d'une majorité régulière.

Disons cependant que nous ne partageons pas les craintes exprimées par certains journaux français quant à un revirement possible de l'opinion républicaine en Allemagne. Tout indique en effet que la constitution de Weimar réunit de plus en plus d'adhérents. Il est évident que l'esprit militariste n'a pas entièrement disparu, mais il est non moins certain que l'idée républicaine s'ancre de plus en plus solidement dans le pays, à témoin le souci qu'eurent les électeurs du Reich de maintenir au pouvoir l'artisan du pacte locarnien, M. Stresemann.

L'affaire de la construction d'un croiseur ne touche qu'à la politique intérieure. La façon dont elle sera traitée constituera pourtant un enseignement précis sur le stade d'évolution auquel est arrivé le peuple allemand en fait de pacifisme et de démocratie.

La situation en Yougoslavie.

La ratification des accords de Nettuno n'a pas produit en Yougoslavie, en Croatie surtout, la réaction que l'on craignait. Sans doute le peuple et ses chefs ont-ils compris que l'on est plus fort dans le calme que dans l'énervement.

Les journaux de la Petite-Entente soulignent l'importance de cet événement pour le rétablissement des bonnes relations entre l'Italie et la Serbie. Ce qu'il reste à souhaiter, c'est que la coalition démocrate-paysanne ne persiste point dans son intransigence et consente à un rapprochement. C'est bien dans ce sens que l'on interprète le calme qui reprend peu à peu en Croatie après la période de tension extrême qui succéda au drame de la Skoupchtina. Quand les revendications du parti paysan croate seront bien définies, il est certain qu'un pas aura déjà été fait vers l'entente, car on comprendra à Belgrade que des concessions sont nécessaires si l'on veut éviter un désastre politique au sein du jeune royaume yougoslave. L'influence de M. Pachitch, qui voulait exclure de l'administration publique toutes les minorités, n'a pas été heureuse. Elle a créé ce qui existe aujourd'hui : un esprit autonomiste qu'il faudra bien satisfaire un moment.

Les journaux italiens, qui s'étaient abstenus jusqu'ici, sortent de leur mutisme. Ils se disent heureux de la bonne volonté de Belgrade, mais voudraient que les décisions prises entrent en voie d'application au plus tôt. Espérons que ce sera le cas. Il n'y a plus aucun motif d'attendre.

La hantise de la guerre aérienne.

La grande expérience de l'invasion aérienne de Londres est terminée. Ce n'est que dans quelques jours que l'on pourra tirer des leçons précises du bombardement et de la défense de la grande cité. Cependant, nombreux sont les journaux qui commentent cette démonstration militaire. En général, on estime qu'il ressort de l'expérience faite que les moyens aériens de défense de l'Angleterre devront être considérablement développés, si l'on veut assurer la sécurité de la capitale contre une invasion destructrice.

Certains critiques militaires, parlant de la guerre des gaz, déclarent qu'il ne faut pas s'exagérer la puissance destructrice des gaz et assurent qu'il sera assez facile de parer à la nocivité de cette arme. Quoi qu'il en soit, les manœuvres de Londres laissent entrevoir le terrible tableau des guerres futures. Croyons que l'on arrivera bientôt à en restreindre considérablement la possibilité.

SUISSE

Dans la religion réformée.

On annonce de Ragaz la mort du pasteur Frank Thomas, professeur à la Faculté de théologie de Genève, une des grandes figures du protestantisme moderne en Suisse. Le défunt est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages religieux.

Les Amis de la nature.

Vendredi s'est ouverte à Zurich l'assemblée de la Société touristique des Amis de la nature, qui comprend des délégués de 12 pays. Après les séances de travail, plus de 4000 personnes affiliées à l'organisation feront en Suisse de grands voyages dans les diverses régions du pays.

Cette association, qui compte 160.000 membres, se propose de sauver du naufrage toutes les beautés naturelles que la main des hommes tend à faire disparaître. Il est heureux qu'elle ait en Suisse son siège central.

Mort subite.

Nous apprenons de Genève que M. Louis Soguel, directeur de la maison Atar, à Genève, est mort l'autre jour, frappé subitement par une congestion cérébrale, tandis qu'il prenait congé de ses collaborateurs, avant son départ pour un séjour de vacances en Gruyère.

Le défunt, Neuchâtelois d'origine, n'avait que 41 ans. Sa mort prématurée laissera certainement un vide dans l'entreprise dont il dirigeait si habilement les destinées commerciales.

C'est tout un poème!

On nous écrit :

Mardi dernier, « La Liberté » commentait en deux longues colonnes la lettre que le Conseil communal de Châtel a mandée au Conseil d'Etat, lettre insérée « in extenso » dans la « Gruyère » du samedi 11 août.

Vraiment, une fois de plus, « La Liberté » s'est surpassée. Sans avoir donné un extrait quelconque des doléances des Châtelois, elle réussit à pondre un article trois fois plus long que la lettre elle-même. Cette acrobatie est superbe. Ne pourrait-on pas la signaler aux impresarios du cirque Knie ?

Heureusement qu'il existe encore quelques journaux indépendants, sans quoi notre peuple serait, à coup sûr, bien renseigné !!!

Cela étant, rappelons qu'il s'agit des récentes nominations faites au Conseil d'administration des Chemins de fer de la Gruyère. Les autorités châtelaines, en date du 14 avril 1928, avaient désigné M. le député Robert Colliard, syndic de Châtel, pour succéder à feu M. Oscar Genoud, au Conseil d'administration des C. E. G. Cette même proposition avait été faite en 1924, alors que M. Colliard n'était pas syndic. Elle ne fut pas agréée. On constate donc, de prime abord, qu'il est bien inutile d'agiter, comme le fait « La Liberté », une question de personnalité.

On devait procéder à quatre nominations au Conseil des C. E. G. Par un louable but d'économie, on n'en fit que deux : M. le Conseiller d'Etat Emile Savoy remplace feu G. Python, et M. Joseph Kaelin prend la place de M. Oscar Genoud, ce qui fait que le Conseil est maintenant composé de treize membres au lieu de quinze, et non vingt. Il pourrait être réduit à neuf.

Il paraît, « La Liberté » écrit, que le parti radical compte 5 représentants sur 13, dans le Conseil d'administration des C. E. G. Jamais, assurément, nous ne fumes à pareille fête et jamais parti conservateur ne fut plus généreux à notre égard. Nous nous inclinons très bas devant ces largesses. Pour « La Liberté », toute la question se résumait à justifier la nomination de M. Joseph Kaelin et à blâmer la démarche des municipaux châtelains, qui avaient eu l'audace de présenter M. Rober Colliard. Voyons quelle est la lumineuse argutie de « La Liberté ». Elle écrit :

« M. Kaelin, châtelain de naissance, député de la Veveyse, président du Tribunal de la Veveyse, ne représente donc pas Châtel-St-Denis et la Veveyse ? La lettre publiée dans la presse au nom du Conseil communal de Châtel répond hardiment que non ! C'est magnifique d'aplomb. »

On peut répondre ainsi :

- 1. M. Kaelin, « Châtelois de naissance », est député de la Broye. Consultez à ce sujet le Guide de la Chancellerie d'Etat, page 6, rubrique des députés du Grand Conseil.
- 2. M. Kaelin est :
 - a) Président du Tribunal de la Veveyse ;
 - b) Châtelois de naissance ;
 - c) Agent de la Banque de l'Etat de Fribourg à Châtel ;
 - d) Député et représentant du peuple fribourgeois au Grand Conseil ;
 - e) Notaire cantonné en Veveyse ;
 - f) Membre du Conseil d'administration des C. E. G.

3. En présence de tant de titres, de si nombreuses occupations, toutes lucratives au plus haut point, « La Liberté » a un « magnifique aplomb » de contester aux autorités châtelaines la démarche officielle faite auprès du Conseil d'Etat et rendue publique, à défaut d'autre moyen, par la presse. Jamais l'organe conservateur n'a fourni lui-même autant d'arguments pour réduire à néant ses savantes pirouettes.

En toute franchise, M. Kaelin aurait dû, personnellement, se rendre compte qu'il ne pouvait pas assumer de nouvelles occupations, alors que le fardeau des charges publiques écrase déjà ses épaules. Le peuple fribourgeois, qui n'est pas aussi sot qu'on veut bien le dire, sait que, dans une république, les cumulards sont mal vus, ce qui n'est pas affaire politique, mais de bon sens commun.

Nous ne sommes pas les seuls à parler de la sorte. « La Liberté » commet une erreur en mettant sur le même pied M. le Conseiller d'Etat Savoy, élevé à Attalens, (commune qui n'a versé aucune subvention aux C. E. G. — Réd.) et M. Kaelin, élevé à Châtel. M. Savoy, aurait-on dû écrire, est d'Attalens. Et l'on comprend, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir les traités de philosophie de Spinoza ou de Kant, que Châtel-St-Denis, le chef-lieu du district, tenait à être représenté au Conseil des C. E. G., étant donné que la participation de cette commune, intérêts composés compris, est à ce jour de 900.000 fr.

Et cette ancienne et honorable famille veveysanne des Colliard — dont le nom fut même porté par un évêque — a très certainement dû participer au paiement des subventions des chemins de fer. Ce n'est peut-être pas le cas, dans les mêmes proportions, pour celui que « La Liberté » veut bon gré mal gré, et avec quelle maladresse, faire ingurgiter aux Veveysans pour les représenter au C. E. G. Il va sans dire qu'il serait bien mesquin de limoger des membres du Conseil d'administration des C. E. G. qui furent élus comme conseillers communaux. Cela s'est pratiqué sous l'ancien régime, lorsque feu Louis Bourgnone dut lui-même proclamer au Grand Conseil sa déchéance de Chancelier d'Etat, parce qu'il ne plaisait plus à Leurs Excellences de l'époque. Actuellement, on est devenu plus humain et personnel ne songe à remplacer les élus communaux aux C. E. G. par des membres en charge de dites autorités communales. C'est « La Liberté » qui a déniché cela dans sa fertile imagination, et la « Lettre ouverte » des édiles de Châtel ne fait aucune allusion à des « dégommes ». Elle dit tout simplement : Nous avons payé de gros montants ; deux places sont libres au conseil ; il est tout naturel que notre syndic soit présenté. Ce raisonnement est parfaitement soutenable mais n'arrive pas jusqu'à l'entendement éthéré des journalistes libertaires.

Il faut ajouter que « La Liberté » n'a pas seulement donné l'opinion de son crû. Elle a encore accepté les doléances d'un correspondant qui pourrait bien être le principal héros intéressé au poème, qui écrit :

« Au surplus, les conservateurs n'auraient pas compris la nomination d'un agrarien, reconnu formellement une fois de plus comme radical par les radicaux eux-mêmes à l'occasion de cette élection, pour remplacer des hommes comme M. Python et M. Oscar Genoud. Ils estiment que la part a été faite suffisamment belle dans nos régies et entreprises d'Etat aux représentants de l'opposition et aux indifférents. Certes, dans ces entreprises, la bonne administration doit être la première des préoccupations. Mais encore ne faut-il pas qu'elles oublient de garder la communauté de pensée avec la très grande majorité du peuple fribourgeois. »

Nous pouvons tirer le bout de l'oreille de l'auteur de ces lignes : Ces radicaux, pense-t-il, ces agrariens, ces indifférents sont bons pour payer. Et à nous l'os, à nous le beurre, à nous l'argent du beurre. Pour cumuler nos places et nos traitements, il faut des sous. Nous les empochons avec le sourire, sans nous occuper de la vache à lait qui les donne.

Ainsi, c'est sublime, les grands mots de « La Liberté » : « La communauté de pensée » !!! avec la majorité du peuple fribourgeois. Et c'est plus sublime encore lorsque les représentants de cette minorité ouvrent toute grande la bourse commune pour satisfaire les appétits insatiables de ceux qui ne se contentent pas d'une fonction, mais qui en exigent trois ou quatre à la fois. La « communauté de pensée » ? quel beau poème on ferait sur ce thème. Il se terminerait par ces mots : A nous la galette ! A nous les présidences, les agences, les notariats, et les jetons des Conseils d'administration. S'il se présente autre chose, on l'acceptera encore !

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, a fait parvenir à M. Woldemaras, chef du gouvernement lithuanien, une note lui demandant où il préférerait réunir la conférence entre les deux pays qui doit précéder la session de l'Assemblée de la Société des nations. M. Zaleski a deux propositions : ou se réunir à Genève, et il pourra présider la délégation polonaise, ou, comme semble le préférer M. Woldemaras, se réunir à Königsberg et la délégation polonaise sera présidée par M. Holowko.

Le Duce a donné l'ordre au comte Manzoni, ambassadeur d'Italie à Paris, de signer le pacte Briand-Kellogg, en son nom. On affirme qu'une assemblée constituante va se réunir en vue de transférer la république albanaise en royaume, sous le sceptre d'Ahmed Zoglu.

Une entrevue a eu lieu à Kharbine entre le baron japonais Hayashi et le général chinois Tehang Hsi Liang. Ce dernier n'a rien répondu et a quitté la salle des séances, lorsque le délégué japonais lui déclara que son gouvernement interviendrait s'il n'était pas tenu compte de ses observations.

Comme nous l'indiquons en 1re page, le parti socialiste allemand s'est réuni pour examiner la situation créée par le vote décident la construction d'un croiseur cuirassé. La majorité, contre une minorité bruyante, a déclaré regretter le vote des ministres socialistes du gouvernement, mais vouloir s'en tenir là. La minorité demandait que les ministres socialistes se retirent de la coalition actuelle.

On annonce que le roi d'Espagne, Alphonse XIII, se rendra en décembre à Buenos-Ayres. On croit que l'événement aura un grand retentissement, étant donné que c'est la première fois qu'un roi d'Espagne se rend dans les anciennes colonies américaines libérées.

Malheurs et accidents.

On apprend de Lauterbrunnen que le guide Graf, 60 ans, qui conduisait des alpinistes allemands sur la Rottalsattel, a été atteint par une chute de pierres et tué sur le coup.

Les touristes ont pu regagner seuls les endroits habités.

Entre Clarens et Roche, l'automobile de M. A. Dutoit, mécanicien, eut deux pneus, un avant, l'autre arrière, qui éclatèrent à la fois. Tandis que la machine se

jetait contre un poteau téléphonique et que tous les autres occupants s'en tiraient avec de légères blessures, M. Henri Dupertuis resta inanimé sur la chaussée. Il fut transporté chez le docteur Jean Mairet, à Villeneuve, qui constata une grave fracture du crâne.

On signale de partout une série d'accidents plus ou moins graves de la circulation. Ce sont les motocyclettes qui y tiennent le premier rang. On remarque également que la plupart des accidents sont dus au fait que l'un ou l'autre des véhicules ne sont pas à leur place.

Un voyageur dont l'identité n'a pu encore être établie était monté sur le direct de Brigue, à destination de Louèche. Le contrôleur lui fit remarquer que le train ne s'arrêtait qu'à Sion. L'inconnu monta cependant. A Sierre, il descendit à contrevoic du train en marche, fut traîné sur une distance de 30 mètres et trouvé mort sur le ballast. Il avait le crâne ouvert et le pied sectionné.

Vendredi soir, à Yverdon, M. Eugène Narbel rentrait au logis avec son père, M. Gustave Narbel, 61 ans, agriculteur, les deux sur une motocyclette. Ils circulaient lentement, à droite de la chaussée, lorsqu'une automobile, passant à toute allure, heurta par derrière la motocyclette, qui fut projetée dans le talus avec ses occupants. Tandis qu'Eugène Narbel s'en tire avec de légères blessures, son père, ayant une fracture du crâne, a succombé. L'automobiliste coupable a continué sa route sans s'occuper de ses victimes. Espérons qu'il sera découvert et puni comme il convient.

Sur la route Orbe-Valeyres, M. Meylan, célibataire, circulant en motocyclette, ayant avec lui un ouvrier du nom d'Antonietti. Tout à coup, on ne sait pourquoi, le conducteur perdit la direction de sa machine et fut précipité contre une barrière en bois dont les fragments lui traversèrent la poitrine et le cou. Meylan succomba peu après. Son camarade n'est que légèrement blessé.

Au Piz Rotondo, Grisons, M. Städeli, chef des téléphones à Langnau, redescendait du sommet, lorsqu'un rocher se détacha de la masse et coupa la corde qui le retenait. Le malheureux fut précipité dans le vide d'une grande hauteur et tué net. Son corps a été retrouvé.

Dans le sud des Etats-Unis, surtout en Caroline, en Georgie et en Virginie septentrionale, les ouragans continuent à dévaster le pays. Une douzaine de personnes ont péri et les dégâts s'évaluent par millions de dollars.

A Massongex, Bas-Valais, un jeune homme a été foudroyé par le contact d'une barre à mine avec le courant électrique.

A Aarau, un ouvrier d'une fabrique de chaussures a été écrasé par un camion-automobile et a succombé sur le coup.

A Seegraben, Styrie, une cage renfermant 6 ouvriers est tombée dans un puits de mine d'une hauteur de 20 mètres. Quatre mineurs ont été tués sur le coup, tandis que leurs camarades sont grièvement blessés.

Crimes et délits.

Au cours d'une querelle, un serrurier de 32 ans a tué à coups de couteau, à Munich, un forgeron et un menuisier, tous deux mariés. Les deux victimes ont succombé. L'ouvrier meurtrier est sous les verrous.

Près de Kreuznach, Allemagne, on a découvert dans un buisson une femme qui portait une profonde entaille à la gorge, encore vivante. A ses côtés gisaient deux enfants en bas âge, morts, la gorge tranchée. L'état de la femme est désespéré. On croit à un drame de la misère.

Des brigands grecs se sont emparés de M. Jonesco consul des Pays-Bas à Salonique, et de sa femme. Le consul a été relâché, puis Mme Jonesco a été gardée et ne sera livrée que lorsque son mari apportera le montant réclamé de 1500 livres sterling. Toutes les instances du consul pour obtenir qu'il soit gardé à la place de sa femme furent inutiles. Les bandits informèrent M. Jonesco que si, dans trois jours, la somme n'était pas réunie, son épouse serait étranglée.

Dans la région de Lœrrach, plusieurs trains ont circulé sur une voie sabotée et dont les échasses des rails avaient été enlevées. C'est miracle qu'aucun accident ne se soit produit.

Prochaine ouverture de la chasse.

Le droit de chasse sera octroyé aux chasseurs dans les formes et selon les prescriptions suivantes :

Permis A (prix : fr. 120) confère les mêmes droits que le permis B et, en plus, celui de chasser en montagne, soit au-dessus de 1300 mètres, du 26 septembre au 6 octobre le chamois, la marmotte et le brocart portant les bois ;

Permis B (prix : 80 fr.), valable en plaine, soit au-dessous de 1.300 mètres, du 10 septembre au 22 octobre, pour le lièvre, le renard et la plume ; du 10 au 22 septembre, pour le faisan et la perdrix grise, et du 10 au 13 septembre, pour le brocart portant les bois ;

Permis C (prix : 50 fr.), valable du 24

octobre au 11 décembre, pour la plume, moins le faisan, la perdrix grise et les gallinacés de montagne ;

Permis D (prix : fr. 30), valable du 15 septembre au 28 février, pour les palmipèdes du lac de Neuchâtel ;

Permis E (prix : fr. 30), valable du 15 septembre au 28 février, pour les palmipèdes du lac de Morat ;

Est interdite la chasse du cerf, de la femelle du chevreuil, du grand tétras, de la poule de faisan, ainsi que des jeunes tétras et faisans ayant encore le plumage brun des poussins.

Là où vit le chamois, toute chasse est interdite avant le 26 septembre.

Sauf pour la chasse au chamois et au chevreuil en montagne, la chasse est interdite le mercredi, du 10 septembre au 22 octobre.

Pour la chasse au chamois et au chevreuil en montagne, l'emploi du chien courant est interdit et la seule arme autorisée est le fusil à canon ne tirant que la balle, d'un calibre d'au moins 9 mm. Les massifs du Schweinsberg, de la Berra, des Alpettes, du Niremout et de la Corbettaz ne sont pas considérés comme territoires de montagne.

Pour la chasse à la plume, l'emploi d'un chien d'arrêt est obligatoire pour chaque chasseur ou pour deux chasseurs au plus. L'emploi de chiens courants ou bassets est interdit.

Il est défendu d'enfumer et de déterrer les renards, marmottes, les blaireaux et les lapins, sous peine de l'amende de fr. 100 à 600 fr. prévue à l'art. 43, chiffre 3, de la loi fédérale du 10 juin 1925.

Les prix des permis sont majorés de 50 pour cent pour les chasseurs suisses domiciliés hors du canton (sous réserve que le prix total ne soit pas inférieur à celui que paient les chasseurs fribourgeois dans leurs cantons de domicile) et de 100 pour cent pour les étrangers non domiciliés dans le canton.

Ces deux catégories de chasseurs paient, en plus, une taxe de fr. 20.— pour la caisse de repeuplement, à laquelle est attribué un montant de fr. 10.— par permis de chasse sur terre.

Les chasseurs paient une taxe de 10.— fr. pour le premier chien et de 20.— fr. pour chacun des suivants, taxe valable pour les différentes chasses. Les chasseurs non domiciliés dans le canton sont soumis, en outre, à l'impôt sur les chiens.

FRIBOURG

Antiquités moratoises.

Dans les fondations du bâtiment qu'on démolit à Morat, pour faire place à la nouvelle poste, on a trouvé un boulet bourguignon de 20 cm de diamètre.

Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture.

Le contrôle du miel.

Les membres des sections de la Fédération cantonale d'apiculture sont informés que le contrôle se fera, comme l'année dernière, sous les auspices de la Fédération. Ce contrôle est recommandé à tous les apiculteurs faisant partie de l'une des sections. Pour les inscriptions : s'adresser d'ici au 2 août à M. Gapany, curé à Vuippens.

La Fédération cantonale engage vivement les membres de ses sections à demander le contrôle de leurs miels et les consommateurs à n'acheter que du miel pourvu de l'étiquette de contrôle.

(Instructions relatives au contrôle du miel.)

Les demandes de contrôle doivent être adressées au président de la section dont le requérant fait partie.

Le contrôleur se présente au domicile de l'apiculteur et prélève un échantillon ; il remplit aussi le bordereau de contrôle qui sera contresigné par l'apiculteur et le contrôleur.

L'apiculteur sera prévenu de la visite du contrôleur.

La récolte entière sera présentée lors du contrôle.

Il est interdit à un apiculteur de faire contrôler du miel qui pourrait avoir été acheté. L'apiculteur qui n'aura pas obtenu la meilleure note sera prévenu et renseigné sur l'imperfection de son miel.

Celui qui demande le contrôle de son miel s'engage :

- 1. A ne pas induire l'agent de contrôle en erreur et à ne rien dissimuler à son examen ;
- 2. A se servir de l'étiquette de contrôle qui sera adoptée par sa section ;
- 3. A ne vendre et à n'acheter que du miel contrôlé ;
- 4. A ne pas vendre son miel en dessous du prix officiel fixé par la Fédération cantonale. Ce prix sera fixé prochainement et sera publié dans le « Paysan fribourgeois ».

Le maturateur est indispensable à tout apiculteur qui veut faire contrôler son miel ; les ustensiles à miel doivent être d'une propreté impeccable.

Il sera prélevé une finance d'un franc au minimum pour les débours de contrôle ; cette taxe doit être versée immédiatement au contrôleur. Celui qui a subi avec succès l'épreuve du contrôle doit se procurer les étiquettes spéciales auprès du président de sa section.

A la Saffa.

Les personnes qui se sont rendues à Berne et qui ont jeté un premier coup d'œil sur la vaste organisation de la « Saffa » affirment que l'exposition est des plus intéressantes et que le canton de Fribourg y figure avantagement.

GRUYÈRE

NÉCROLOGIE

On conduisait ce matin au champ du repos la dépouille mortelle de M. Baptiste Galotti, peintre, qui a succombé à une longue et pénible maladie, à l'âge de 59 ans. Le défunt, qui était domicilié à Bulle depuis de très nombreuses années, était connu pour un très brave homme et un honnête travailleur. Italien d'origine, il affectionnait particulièrement la Gruyère qu'il considérait comme sa seconde patrie, étant donné qu'il avait épousé une personne du pays.

Nous présentons à son épouse nos sympathiques condoléances.

Dimanche soir est décédée, dans sa 79^{me} année, Madame Vve Adèle Desbiolles, épouse de feu M. Alexandre Desbiolles, ancien horloger-bijoutier à Bulle. Outre le magasin d'horlogerie-bijouterie tenu par son mari, la défunte avait exploité un commerce d'épicerie qu'elle avait rendu prospère, grâce à ses éminentes qualités de travail, d'ordre et d'économie.

Par les nombreuses relations qu'elle eut au cours de son activité, Mme Desbiolles s'était créé de nombreuses connaissances et de solides amitiés dans la région.

Incarnant une grande franchise, elle possédait pourtant un cœur d'or. Femme de caractère et de courage, elle supporta de façon admirable de très dures épreuves, notamment la perte de son mari et de tous ses enfants. Elle quitta cette terre après une existence de labeur et de dévouement aux siens. Elle pratiqua ici-bas les belles qualités de l'amour du prochain et de la charité. Aussi recevra-t-elle la récompense qui attend les bonnes âmes dans un monde meilleur.

Aux familles atteintes par ce deuil vont nos respectueuses condoléances et notre sympathie.

† M. Max MOREL, Mécanicien.

La population de notre ville a été très douloureusement frappée à l'annonce du décès, dû à un accident du travail, de M. Max Morel, mécanicien, propriétaire des ateliers de constructions mécaniques du même nom, à Bulle.

Relatons en deux mots l'accident qui est la cause du grand malheur qui frappe l'honorable famille Morel. M. Morel avait dernièrement, exécuté des travaux de montage dans le Valais. En faisant une revue de ces travaux, il fit une chute au cours de laquelle il s'occasionna une légère blessure à la jambe gauche, blessure peu douloureuse et à laquelle il ne prit pas bien garde durant un jour ou deux. Tout à coup, cependant, le mal s'aggrava au point de devenir une douleur intolérable. M. Morel dut s'aliter et appeler d'urgence le docteur, qui mit tout son empressement à le soigner, cela se conçoit. Un empoisonnement du sang, que tous les soins de la science ne parvinrent pas à enrayer, plaça en neuf jours cette nature très forte de jeune homme que possédait à un haut degré M. Morel. Sa maladie lui fut un véritable martyre.

Avec Max Morel disparaît un homme de valeur. C'est une intelligence vive doublée d'un cœur d'élite qui s'efface de notre scène.

M. Morel était un artisan estimé. Ses solides qualités professionnelles avaient agrandi la belle renommée dont jouissait déjà depuis longtemps l'excellente firme qu'il exploitait. En Suisse et à l'étranger, la maison de constructions mécaniques Morel est connue dans l'industrie; de tous côtés on a recours à sa belle activité. Et c'est malheureusement en pleine prospérité que le sort vient briser une aussi belle carrière.

Ajoutons que M. Morel avait maintes fois déjà été frappé dans ses affections intimes et c'est au sein d'un nouveau foyer, et choyé d'une épouse affectueuse et de son fils, que la mort vient le ravir. Aussi compatissons-nous sincèrement à l'immense chagrin des siens et prenons-nous une part bien vive à leur malheur.

Max Morel s'en est allé avec la conscience d'un homme de bien; il laisse le souvenir d'un caractère agréable, d'un homme affable et d'un grand travailleur.

En politique, il appartenait foncièrement au parti radical. Ses grandes connaissances administratives et sa conscience sincère auraient pu le faire hautement apprécier dans les pouvoirs publics.

La terre sera légère à ce bon citoyen, à ce modèle d'époux et père. Nous déposons sur sa tombe la couronne du mérite.

Adjudication de travaux. Pour la transformation de l'immeuble de l'agence de la Banque d'Etat, à Bulle, ont été adjugés: maçonnerie, à Tomasini, à Bulle; gypserie et peinture, à l'hoirie Jean Tarchini, à Fribourg; ferblanterie et couverture, à Ansermot, à Bulle; chauffage central, à Calorie S. A., à Fribourg; char-

penterie et menuiserie, à Riganti, à Bulle; appareillage, à Finks, à Bulle. Direction des travaux: M. G. Meyer, architecte, à Fribourg.

Cours de répétition.

Nos soldats du Régiment 7 sont entrés en service hier matin, lundi. Il y aura des manœuvres avec la brigade d'infanterie 4.

Nous souhaitons à nos troupiers un service intéressant et surtout un temps favorable.

La brigade de cavalerie 1 entrera en service le 17 septembre; elles est formée des régiments de dragon 1 et 2. Ce dernier sera stationné dans la région de Romont-Villaz-St-Pierre.

Le groupe cycliste 1, qui fera son cours en même temps, prendra ses cantonnements à Domdidier.

Rappelons à nos lecteurs, au sujet des expéditions par poste en campagne, les règles suivantes:

Pour les envois postaux aux militaires, le public est instamment prié d'emballer soigneusement les paquets et de les adresser d'une façon précise:

« Bataillon de fus. No... (en indiquant la Cie). »

« Batterie d'obus. camp. No... »

« Batterie d'obus. lourd comp. No... etc. »

Afin d'éviter des confusions, il y a lieu d'écrire en entier les mots: Bataillon, etc. Le lieu de stationnement ne doit pas être indiqué, mais remplacé par la mention: Poste de campagne.

Pour éviter des pertes ou des retards, les adresses doivent être écrites à l'encre et de préférence sur l'emballage même des colis. L'emploi des sacs de linge est recommandé.

Les envois contenant des boissons ne sont pas admis à l'expédition.

Riaz.

Dimanche, à 9 h. 30, une auto neuchâteloise, roulant dans la direction de Bulle, a capoté au contour de l'entrée du village. La machine s'est complètement renversée, les roues dans le vide. Les occupants en furent quittes pour une peur magistrale et quelques égratignures insignifiantes. Dans leur joie et leur étonnement de se retrouver en vie, ils s'embrassèrent avec effusion. Grâce au sang-froid du chauffeur qui ferma à temps l'arrivée de la benzine, le moteur ne s'est pas enflammé; la carrosserie a beaucoup souffert et nécessitera quelques cent francs de réparations. L'auto, renflouée par quelques villageois complaisants, a pu reprendre son voyage.

Nomination ecclésiastique.

Par décision de Mgr l'Evêque du diocèse, M. l'abbé Marcel Demierre, vicaire de la paroisse de Saint-Pierre, à Fribourg, vient d'être nommé curé de Léchelles.

Fen!

Cet admirable roman sera présenté cette semaine au Cinéma Lux avec Charles Vanel, Dolly Davis et Mazudian dans les principaux rôles. C'est un film de grande envergure qui se déroule sur la Méditerranée et sur la côte africaine. Le nom seul des interprètes est une garantie de succès et le nom du metteur en scène, M. J. de Baroncelli, un gage de perfection.

Chronique romontoise.

Bénichon.

La bénichon de Romont qui se termine aujourd'hui, a provoqué cette année une affluence de visiteurs plus nombreuse que de coutume. La kermesse organisée au « Poyet » au profit de la Fanfare remporta plein succès. Les hôtels où l'on dansait ont présenté une belle animation. Un « voltigeur » et un « tir pipe » qui étaient les seules attractions installées sur la place publique ont fait de riches affaires.

La suite de cette correspondance très intéressante sur les futures élections et le départ des militaires paraîtra jeudi, le texte ne nous étant parvenu qu'à la dernière minute.

Coupe internationale des Alpes du 12 au 16 août 1928.

Dans cette formidable randonnée, qui a été la plus dure épreuve courue jusqu'à ce jour, sous le nom de « Coupe des Alpes » et dont le parcours comprenait quatre pays et dont l'itinéraire franchissait les cols les plus élevés d'Europe, les voitures « HUPMOBILE » se sont comportées merveilleusement en amenant à MUNICH les quatre voitures qui avaient pris le départ à MILAN, se classant magnifiquement de la manière suivante:

Individuels

Classe C. 3 à 5 lit.: 1er prix, « Coupe des Alpes »: HINTERLEITNER sur « HUPMOBILE » 6 cylindres.

Equipes

Classe C. 3 à 5 lit.: 1er prix. 3 voitures 8 cylindres NIGG, KESSLER et STUBER, « HUPMOBILE ».

Classement général:

Equipes: 3^{me} prix, « HUPMOBILE ». Il est à remarquer que la marque « HUPMOBILE » est la seule marque américaine 6 à 8 cylindres qui se soit classée brillamment dans cette formidable randonnée.

P. 7359 X.

Dernière Heure

D'après les premières nouvelles qui nous viennent de Grèce, le parti Venizelos a remporté un triomphe complet aux élections parlementaires. Il recueillait 220 sièges sur 250. Ce résultat prouve que l'idée républicaine est définitivement ancrée auprès du peuple grec. Pour se faire une idée exacte de la situation, il faudrait savoir de quelle façon et avec quelle liberté effective se sont déroulées les élections.

— La fillette qui avait disparu d'un établissement d'éducation de Lutry est bien retournée à La Chaux-de-Fonds chez ses parents, comme on le supposait.

Elle fit le trajet à pied jusqu'à Lausanne, puis en train jusqu'à La Chaux-de-Fonds, grâce à l'argent avancé par une âme de bonne volonté. Arrivée au « grand village », elle fut recueillie par une automobile et amenée au domicile de ses parents.

— A Goerz, deux garçonnets de 6 à 7 ans, ayant découvert dans un champ un obus resté là depuis la guerre, frappèrent sur l'engin à coups de pierre et le firent exploser. Il succombèrent peu après des suites des horribles blessures reçues.

— A Belgrade, un avion fut précipité vers le sol à la suite d'une fausse manœuvre due à l'attitude d'un passager. Le pilote réussit à redresser l'appareil à temps, mais une aile décapita un jeune homme de 14 ans qui passait à bicyclette près du champ d'aviation.

La Société italienne de Secours mutuels

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Baptiste Galotti

membre fondateur.

L'ensevelissement a eu lieu mardi 21 août, à Bulle.

La Société de Gymnastique de Bulle

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Max MOREL

Membre passif.

L'ensevelissement a eu lieu lundi matin.

Si vous avez besoin de repos

et peu de journées de vacances,

vous restaurerez rapidement vos forces, vos

énergies et votre puissance de travail

par une cure

à Elchira (en électro comprimés)

Flacon ou boîte orig.: 3.75; doubles: 6.25; à l. pharm.

PERSONNE

de confiance EST DEMANDÉE

pour aider à tous travaux, lessive

et ménage.

S'adresser à Mlle Lydie SUDAN, au Pissot, BROC.

On demande

pour le 1^{er} septembre, une brave

et forte

JEUNE FILLE

pour faire les chambres et aider

au ménage. Certificats exigés.

Bon gage. P. 14.015 F.

S'adresser à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys, ESTAVAYER-LE-LAC.

Une laiterie non fédérée

VENDRAIT encore 5000 Kg.

fromage gras

de montagne, de tout 1^{er}

choix.

S'adresser à Publicitas Bulle,

sous P. 7545 B.

Préparation de bois

La Commune de BULLE

met en soumission la préparation

de :

a) 2 lots de gros bois,

vers la Grande-Cythard;

b) 3 lots de bois à

papier.

Pour voir les bois, rendez-

vous le lundi 27 août, à 10 h.,

à la Grande-Cythard.

Les soumissions sont à re-

mettre pour le même jour, jus-

qu'à 6 heures du soir, au Se-

crétariat communal.

Ville de Bulle.

Abonnez-vous

à „LA GRUYÈRE“

†
Madame Marie MOREL-GREMION et son fils Marcel, à Bulle; Madame et Monsieur Paul ROSSIT-MOREL et famille, à Genève; Mademoiselle Clara MOREL; Monsieur et Madame Edouard MOREL-SAUTEUR et famille, à Bulle; Monsieur et Madame Paul GREMION-GACHET et leurs enfants, à Bulle, Villars-sous-Mont et Sierre; et les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Max MOREL

Mécanicien-Constructeur

leur tendre époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 18 août 1928, dans sa 43^{me} année, après une courte et très cruelle maladie, et muni des secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, lundi 20 courant.

Priez pour lui!

†
Madame Vve Alfred DESBIOLLES, à Bulle, et ses enfants Laure, Alexandre et Paul; Madame et Monsieur Louis REMY, à Bulle; Monsieur Louis BLANC, à Bulle; Madame et Monsieur Joseph ACKERMANN-REMY et leur fils, à Fribourg; Monsieur Georges REMY, à Paris; Madame et Monsieur Gérard BARRAS-BLANC et leur fille, à Romont; Monsieur Louis BLANC, étudiant, à Bulle; ainsi que les familles parentes et alliées ont le regret de faire part du décès de

MADAME

Vve Alexandre DESBIOLLES

née Borcard

leur belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, survenu à Bulle, dans sa 79^{me} année, munie de tous les sacrements.

L'enterrement aura lieu le mercredi 22 août, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour elle!

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

FBU

ou

Le Yacht de l'Amour et de la Mort

passera cette semaine

AU CINÉMA LUX

DANSE - A. Genoud, Bulle.

Pour les BÉNICHONS: Reprise des leçons particulières à mon domicile, ainsi que les réunions d'entraînement à l'Hôtel du Cheval-Blanc. - Dès maintenant, je reçois les inscriptions pour le cours d'hiver. Prix: Fr. 20.— et 35.— par couple. Prix spéciaux pour cours de sociétés.

CHARS

toutes grandeurs

Frêne et hêtre.

osco

A. & G. BARRAS

Bulle. - Romont.

Fruits du Valais

Reçu quantités importantes

REINES-CLAUDES

POIRES A DESSERT — POMMES

— Prix avantageux —

Se recommande.

Coopérative, Bulle.

Société des Producteurs de lait de BULLE

Les porteurs de BONS sont avisés que les nouvelles feuilles de coupons peuvent être touchées, d'ici à fin août, contre présentation des titres, à la laiterie.

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »

Le Cœur et le Sang

par **Henri BORDEAUX.**

— Monsieur se promenait toujours tout seul. Du matin au soir, il trottait dans la montagne, ou rôdait autour des cabanes de Lovitel qu'on bâtissait. Oh ! qu'il fit bien son métier, je ne dis pas non. Il a pris à la course plus d'un braconnier et il les a entraînés en justice impitoyablement. Il aurait peut-être dû s'y montrer moins souvent, en justice. Sa place n'y était peut-être pas du côté où il se mettait. Un braconnier est un homme. On n'est pas des loups. On peut tout de même laisser échapper ce gibier-là, à condition qu'il ne recommence pas ou qu'il s'en aille sur une autre chasse...

Une pause. Je ne puis me tenir d'admirer cet artiste. Quelle habileté infernale : la répétition du « monsieur » qui déclassa Michel Gallice, qui tue la camaraderie, et cette indulgence pour les méfaits du braconnier, car, dans la vallée, ils le sont tous plus ou moins !

— Alors, on a fini par dire, le dimanche, dans les cafés : Qu'est-ce que c'est pour un homme ? Il nous fait la leçon, il ne parle à personne. Est-ce naturel qu'on s'isole à son âge dans un village, comme ces vieux boucs qui vivent tout seuls dans les vernes ? Il y a pourtant de jolies filles à Venosc. Monsieur ne se dérange pas pour les voir passer. Qu'est-ce que c'est pour un individu ? Il faudrait pourtant le savoir. Voilà ce qu'on pensait. Mais la guerre est venue et l'oiseau est parti.

— Volontairement, Maliveau.

C'est moi qui interromps, ce qui me vaut cette réplique :

— Oh ! bien, il est assez jeune et assez solide comme ça. Il aurait fallu voir qu'il restait !

— Et vous ?

— Moi ? J'étais un vieux des dernières classes. J'ai été dans un fort, à Modane.

— Et vous vous y êtes battu ?

— On rit. J'ai eu l'avantage. Maliveau digère son affront et paie d'audace :

— Les territoriaux ont travaillé comme les autres. Chacun a son poste.

— Oh ! pardon, tous les territoriaux ne sont pas restés à l'arrière.

— Je suis resté où l'on m'a posé. Et puis on est revenu.

— Pas tous.

— Je suis revenu et Michel Gallice aussi.

— Michel avec une affreuse blessure, et vous en bon état.

— Enfin, il est là. Blessé ou non, ça ne change rien. Et puis, je croyais que dans vos salles de justice, on parlait chacun à son tour.

Irrité, il m'a lancé ce pavé qui est tombé dans mon jardin, et je dois promettre de ne plus interrompre. Cependant notre passe d'armes n'a pas tourné à son profit et a coupé les effets de son « monsieur » et de ses flagorneuses. Dès lors, je le laisserai développer librement son enquête.

— On est donc revenu. Le monsieur a repris sa charge. Parce qu'il avait porté les galons de sergent, il s'est cru d'une autre espèce. Il a recommencé de courir la montagne et, quand il a pincé un camarade de la guerre avec un fusil boche, il l'a grondé, mais il ne l'a pas verbalisé. Quand il a pris un vieux, il ne l'a pas raté. Est-ce juste ? On l'a relégué à l'église, dans les derniers rangs : une faveur de monsieur au bon Dieu. Mais au café ni ailleurs,

personne ne lui a jamais vu ouvrir son portemonnaie. Il n'y a plus avare. Il a refusé de jouer aux boules. On pensait qu'à son âge il marierait une fille de chez nous. Avec les décadés, les disparus et les mutilés, il n'y a déjà pas tant de garçons. Il ne restait même pas à la sortie de la messe où elles montrent leurs bonnets et leurs fichus. Alors, un jour, comme ça, j'ai pensé : « Pourquoi ne pas tirer cette affaire au clair ? Quand on touche un citoyen dans une commune, on doit savoir ce qu'il vaut. » Je suis allé chez le maire. Il m'a dit : « Maliveau, pas d'histoires ! Michel Gallice est un Savoyard. Rien à glâner sur son compte. — Un Savoyard ? De quel patelin ? — De Bonneval sur l'Arc... » Bonneval n'est pas près d'ici, mais ça n'est pas au bout du monde. J'ai vendu des boucs à la foire de Saint-Jean-de-Maurienne où l'on va de Bourg d'Oisans par le col de la Croix-de-Fer. Là, j'ai demandé le chemin de Bonneval : « Allez à Modane, m'a-t-on expliqué, et je connais bien Modane ; remontez la rivière presque jusqu'à sa source et vous trouverez Bonneval. » J'ai donc traversé Modane, remonté l'Arc et me voilà à Bonneval chez le maire : « Monsieur le maire, j'ai une commission pour les Gallice, Vous savez bien ? — Les Gallice ? Il n'y en a plus. — Comment, il n'y en a plus ? — Mais non, Thomas Gallice est mort aux Aiguilles d'Arves. Sa femme est décédée. Sa fille a marié Etienne Béard qui est du conseil, et le fils Michel a été tué à la guerre. — Vous en êtes sûr ? — A ce qu'on dit. — Eh bien ! il est vivant et je va le dire à sa sœur. — Elle est au hameau de l'Écot, du côté de l'Italie. Son homme doit être aux pâturages. » Donc, je monte à l'Écot. J'annonce la bonne nouvelle à sa sœur au milieu de sa marmaille : « Je viens vous donner le bonjour de la part de votre frère. » Elle m'offre du pain et du fromage et

me demande des détails. Je lui en demande aussi, et j'apprends que notre Michel n'est pas retourné au pays depuis l'année avant la guerre et même qu'il a abandonné sa part de biens à la fille. Ah ! du coup, je suis fixé : Michel Gallice a, pour sûr, quelque chose à cacher, mais quoi ? Parce que, n'est-ce pas ? on ne s'en va pas, comme ça, tout nu d'un pays où l'on a du bien au soleil. Je redescends au village et, pour faire parler les uns et les autres, je marchande un cochon ou deux, et du gros bétail. Quand on a des billets dans ses poches, les langues se délient. J'ai eu du mal pourtant : ces Savoyards ont la bouche cousue. Mais quand j'ai menacé de remonter l'Écot pour acheter mes génisses chez les Béard, on s'est mis à causer : « Oh ! la femme s'entend à empaumer les hommes... » Et j'ai fini par savoir que Josette, la sœur de monsieur, n'a pas eu tous ses miches du même.

— Je vous défends de parler de ma sœur, crie Michel qui s'est dressé devant son ennemi. Louis de Vimines qui préside intervient avec autorité :

— Gallice a raison, Maliveau. Vous nous débitez un tas de sornettes qui n'ont aucun rapport avec votre accusation. Gallice que vous accusez a-t-il, oui ou non, tué ? Qui, et quand, et pourquoi ? Tout est là. Le reste est fariboles. Finissons-en au plus vite. Sans quoi nous serons encore ici demain au lieu de chasser.

(A suivre).

On peut s'abonner à „LA GRUYÈRE“, d'ici au 31 décembre prochain, pour le prix de 3 fr.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Lecteurs, visitez tous

la nouvelle

LIBRAIRIE Pierre VERDON

31, Rue de Romont - FRIBOURG - Téléphone 11.22

LIBRAIRIE GÉNÉRALE (Littérature classique et contemporaine).

— NOUVEAUTÉS et ROMANS —

Bibliothèque circulante populaire aux meilleures conditions.

Achat et vente de livres d'occasion. — Recherches bibliographiques.

Ouvrages de luxe. — Reliures en tous genres. — Impressions.

Exposition et vente permanente de toiles des artistes peintres fribourgeois (MM. Buchs, Pilloud et Vonlanthen).

TIRS D'ARTILLERIE

Le groupe Ob. lourde Camp. I exécutera les tirs d'artillerie suivants :

PREMIER TIR

Le **jeudi 23 août 1928, de 6 h. à 17 h.** (évent. le vendredi 24 août), depuis la région de **Montéraz-Zénaud-Oberried-Montéc-Bonnefontaine**, dans la direction du **Kapberg-Plasselschlund**. Le tir éventuel de vendredi est prévu pour le cas où le mauvais temps empêcherait le tir de jeudi 23 août.

Il est défendu de circuler dans les pâturages de la pente Nord-Ouest du Kapberg et de la pente Est du Plasselschlund, ainsi que dans le fond du vallon de l'Aegeren.

Un drapeau rouge et blanc sera placé au „Petit-Cousinbert“.

DEUXIÈME TIR

Le **vendredi 24 août, de 6 h. à 17 h.**, (éventuellement le samedi 25 août) depuis la région du **Plasselschlund** dans la direction du **Patraflon-Les Recardets**. Le tir éventuel de samedi est prévu pour le cas où le mauvais temps empêcherait le tir du vendredi 24 août.

Il est défendu de circuler dans les pâturages de la pente Ouest du Patraflon-Les Recardets, ainsi que dans le Breccaschlund et la vallée des Cerniets.

Un drapeau rouge et blanc sera placé au chalet de la „Spillomaudaz“.

Les chalets qui devront être évacués, et ceux qu'il ne sera pas permis de quitter pendant les tirs seront désignés un jour avant le tir par l'officier chargé du barrage de la zone dangereuse. Les chemins conduisant dans cette zone seront barrés par des sentinelles.

Le drapeau rouge et blanc indiquera le commencement du tir. Ce drapeau sera agité et abaissé à la fin du tir.

Il est défendu de toucher aux projectiles non éclatés ou aux parties de projectiles qui pourraient encore contenir des explosifs. Toute personne qui trouverait l'un de ces projectiles, ou des parties de projectiles, est priée de l'annoncer immédiatement au soussigné, en indiquant l'endroit, qui prendra les mesures nécessaires pour les faire détruire.

Les réclamations pour les dégâts causés par les tirs sont à adresser au soussigné jusqu'au 28 août.

Le 9 août 1928.

Le Cdt. Gr. Ob. Id. Camp. 1 : **SCHWARZ Lt-colonel.**

Vente de domaine.

A vendre, par voie de soumission, le domaine du **GROS SAUVAGE**, situé sur la route cantonale de Bulle-Châtel-St-Denis, de la contenance de **50 poses**, en deux mas. Construction moderne et neuve. Pour visiter, s'adresser à **M. FRA-CHEBOUD, fermier.**

Pour tous renseignements, s'adresser à **J. BOSSON**, agence immobilière, rue de Gruyères, **BULLE**, où les soumissions doivent être déposées jusqu'au **3 septembre prochain.**

DOMAINE à LOUER

Le soussigné offre à louer par voie de soumission :

1) **Les trois champs qu'il possède entre Maulès et Vaulruz**, en bloc ou séparément.

2) **Le reste du domaine avec grange et écurie.**

S'adresser à **Jos. BORCARD, VAULRUZ**, où les soumissions sont à déposer jusqu'au **30 août.**

Cyclistes, attention !

pneus MICHELIN

à 5 et 6 fr.

chambres à air fr. 2.80,

ainsi que **VÉLOS neufs et occasions.**

P. 1257 B

SAUDAN FILS

près de l'usine Bochud.

Réparations, accessoires

— **BULLE** —

Chevaux pour abattre et accidents

sont payés un bon prix par la

Boucherie Chevaline Centrale

Louvo 7 Lausanne H. Verrey.

Tél. : boucherie 29.259 ;

A. 677 L. domicile : 29.260.

ŒUFS tout l'été grâce au



Aliment concentré extra. Faites un seul œsal et vous verrez le résultat. En vente dans tous nos dépôts, à défaut envoi franco (sacs en sus) du **Parc avicole, Gland.** B 827 L. 10 kg., 5.80 ; 50 kg., 23.75 ; 25 - 12.50 ; 100 - 45.-.

Gros escargots

seront achetés

jeudi, de 8 h. à midi, vers la gare des marchandises **C. E. G., à BULLE.** — Prix spéciaux par grandes quantités.

J. MENDLI, Palézieux-gare.

Avis d'enquête...

Après avoir fait une enquête Sur le plus sain apéritif, Les résultats sont positifs Le « **DIABLERETS** », lui, vient [en tête.

ON OFFRE

A VENDRE, à Pringy, une jolie maison

avec grand jardin, eau et lumière. Favorables conditions de paiement.

S'adres. à **Hercule BUCHS, à RIAZ.**

A louer

LOGEMENT neuf.

S'adresser à **Denis Ruffieux, Les Granges, La Tour.**

Petite famille

cherche

bonne fille

sachant cuire.

S'adresser à **Publicitas Bulle, sous P. 1859 B.**

On demande

de bons ouvriers et ouvrières

pierristes.

Travail suivi.

S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P. 1858 B.**

A vendre

d'occasion une certaine quantité de

boiseries mi-hauteur

état de neuf, ainsi que diverses

portes et fenêtres.

S'adresser à **GRANDGIRARD, rue de Vevey, BULLE.**

Occasion unique!

Magnifique chambre à manger

genre anglais, avec horloge Bourgoigne, ainsi qu'une belle chambre à coucher et autres meubles et objets, **A VENDRE** de suite pour cause de départ. **Mme BOLLIGER, Broc.**

Chalet pour séjour d'été à vendre.

Vendredi 31 courant, dès les 14 h., au Buffet de la Gare de **LE PAQUIER,**

le Chalet des Sapins

à proximité de l'ancien Hôtel de Montbarry, sera exposé en vente, aux enchères publiques. Ce chalet comprend : un petit salon, une chambre à manger, cuisine et 5 chambres.

Pour visiter le chalet, s'adresser à **M. Louis PASQUIER, à Le Pâquier**, et pour tous renseignements au notaire **Henri PASQUIER, à Bulle.**

Chez M^{me} Jeanne GLASSON

Maison Pinaton 2^{me} étage

Rabais sur tous les Articles d'été

DEUIL - RÉPARATIONS

Tous

les imprimés sont livrés rapidement, soigneusement et à prix modérés par l'IMPRIMERIE de « LA GRUYÈRE » Téléphone 150.

A vendre

à bas prix, faute d'emploi : un **étendoir** fil de fer galvanisé, longueur 10 m., une **baignoire d'enfant**, une **desserte vitrée**, une **armoie à glace**, un **bureau**, — **marmites et cassetons cuivre**, une **brouette et outils de jardin.**

S'adres. à **Publicitas Bulle, sous P. 1857 B.**

A VENDRE

par voie de soumission **une jolie maison** comprenant 2 logements, eau, lumière, grange, écurie et environ **une pose de bon terrain**, située à **SORENS.**

Pour visiter, s'adresser à **Albert ROMANENS, cordonnier, à Sorens.**

Pour renseignements, s'adresser à **J. BOSSON**, agence immobilière, à **BULLE**, où les soumissions doivent être déposées jusqu'au **3 septembre 1928.**

Alfred DOVAT, voiturier, **La Tour-de-Peilz,**

cherche

un **jeune homme** comme **charretier**

de suite ou à convenir. So présenter.

Offre de place

UN **GARÇON** brave et honnête, désirent apprendre le métier de **BOULANGER**, pourrait entrer chez patron de la ville.

S'adres. à **Publicitas, BULLE, sous P. 1866 B.**

A VENDRE

belle truie portante de 15 semaines, chez **Alexis DUPASQUIER**, Chemin des Crêts, **BULLE.**

VICTORIA
Wernli

biscuit sain par excellence, conserve indéfiniment son croquant et sa saveur exquise.

En vente dans toutes les bonnes maisons.

p.500gr
7.50

Lettres de deuil

livrées très rapidement par l'Imprimerie de **LA GRUYÈRE.**